Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2020 : Antilles-Guyane, juin 2020

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2020 « Antilles-Guyane », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Pourquoi et comment aménager le territoire ? L'exemple de Mayotte

Question 1

Mayotte est une île de l'océan Indien, dans le canal du Mozambique, entre Madagascar et la côte africaine, dans l'archipel des Comores. Elle se trouve à environ 8 000 km de la métropole (14 heures de vol depuis Paris, précise le document 1). C'est un département et une région d'outre-mer français depuis 2011. Ses contraintes sont d'abord géographiques. L'éloignement de la métropole, l'insularité et la petite taille de l'île (environ 374 km²) rendent les liaisons et l'approvisionnement difficiles.

Ses contraintes sont aussi économiques et sociales. L'île a besoin d'infrastructures pour être desservie et ravitaillée (document 1). Elle se situe en dernière position des îles Vanilles pour le tourisme et son économie est peu développée (document 2), avec un chômage très élevé chez les jeunes, même diplômés. On peut ajouter la forte croissance de la population et la pauvreté.

Question 2

Les deux aménagements décrits sont l'allongement de la piste de l'aéroport de Mayotte (document 1), pour accueillir de gros porteurs, et le développement du port de Longoni, avec ses infrastructures d'accueil des croisiéristes (document 2).

Question 3

Les acteurs de l'aménagement de l'aéroport sont l'État, le Département de Mayotte et l'Union européenne (par le FEDER, fonds européen de développement régional). Ils ont financé les 13 millions d'euros de travaux. Le syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA) joue le rôle de médiateur de l'accord. Il représente les compagnies aériennes, ce qui montre que les acteurs privés participent aussi.

Question 4

Ces aménagements apportent à la population locale un meilleur désenclavement : des liaisons aériennes plus efficaces vers Paris, avec de gros porteurs, et un approvisionnement amélioré de l'île. De plus, le tourisme se développe (croisiéristes, hébergements chez l'habitant). Il crée donc des emplois, notamment pour les jeunes diplômés mahorais, qui pourraient devenir

traducteurs ou travailler dans les entreprises locales. Les aménagements valorisent aussi la culture et les traditions mahoraises (tourisme « vrai »). Ils améliorent enfin le niveau de vie et l'accès aux produits et aux services.

Question 5

Les territoires ultramarins subissent des contraintes (éloignement, insularité, risques naturels, retards de développement). Ils connaissent aussi des inégalités par rapport à la métropole (revenus plus faibles, chômage plus fort, équipements insuffisants). Pour les surmonter, l'État, les collectivités et l'Union européenne mènent une politique d'aménagement. Elle comprend la construction ou l'amélioration d'infrastructures de transport (aéroports, ports, routes), des équipements de santé et d'éducation, et un soutien au tourisme, aux entreprises et à la formation.

L'exemple de Mayotte le montre. L'allongement de la piste de l'aéroport permet de surmonter l'éloignement en assurant une desserte par gros porteurs. Le port de Longoni et le tourisme créent des activités et des emplois locaux, ce qui réduit le retard de l'île par rapport aux autres territoires. L'aménagement poursuit donc deux objectifs : lever les contraintes géographiques et rapprocher le niveau de vie de celui de la métropole, au nom du principe d'égalité des territoires.

Exercice 2 – Le monde depuis 1945 et repères historiques

1 – Développement construit : comment les colonies sont devenues des États indépendants

Ce que le correcteur attend : un plan en deux ou trois temps (contexte et causes, étapes de la lutte ou des négociations, indépendance et conséquences). Il attend aussi l'exemple étudié en classe avec des dates précises, et l'idée qu'il existe plusieurs voies vers l'indépendance. Texte modèle (exemple de l'Inde, avec une ouverture sur l'Algérie) :

Après 1945, les peuples remettent en cause les empires coloniaux européens. Entre 1945 et les années 1960, de nombreux territoires d'Asie et d'Afrique deviennent des États indépendants. Comment les colonies obtiennent-elles leur indépendance ? L'exemple de l'Inde, colonie britannique, est révélateur.

Les causes et la lutte

Les causes sont multiples. Les peuples colonisés supportent mal la domination, l'inégalité et l'exploitation économique. Les deux guerres mondiales ont affaibli les puissances européennes et ont fait naître chez les colonisés de nouveaux espoirs. De plus, les États-Unis et l'URSS soutiennent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En Inde, le Parti du Congrès, créé en 1885, réclame l'autonomie puis l'indépendance. Gandhi organise une résistance non violente, faite de boycott des produits britanniques, de désobéissance civile et de grèves (marche du sel en 1930). En 1942, le mouvement « Quittez l'Inde » demande le départ des Britanniques.

L'indépendance

Épuisé par la guerre, le Royaume-Uni accepte de négocier. Mais les tensions entre hindous et musulmans, soutenus par la Ligue musulmane, aboutissent à la partition de l'empire des Indes.

Le 15 août 1947, deux États naissent et proclament leur indépendance : l'Inde (majorité hindoue, Nehru) et le Pakistan (majorité musulmane). La partition provoque des violences et l'exode de millions de personnes. En janvier 1948, un assassin tue Gandhi. Dans d'autres cas, l'indépendance vient après une guerre : en Indochine (1946-1954) ou en Algérie (1954-1962, accords d'Évian en mars 1962).

Les conséquences

Ainsi, l'indépendance peut s'obtenir par la négociation, comme en Inde, ou par la guerre, comme en Algérie. Les nouveaux États doivent ensuite se construire : fonder des institutions, développer l'économie et affronter la pauvreté. Beaucoup d'entre eux se réunissent à la conférence de Bandung (1955) et forment le tiers-monde, qui refuse de choisir entre les deux blocs.

2 – Annexe : biographie du général de Gaulle et timbres

Lecture des timbres. Le premier, avec la croix de Lorraine et la date « 18 juin 1940 », correspond à **B** (l'appel du 18 juin 1940). Le deuxième, « La Constitution 1958-1998 », avec le V de Ve et Marianne, correspond à **E** (naissance de la Ve République, avec le retour au pouvoir en 1958). Le troisième, « 1944 – droit de vote des femmes », correspond à **D** (GPRF : ordonnance d'avril 1944, premier vote des Françaises en 1945).

Le quatrième montre de Gaulle aux côtés des chefs alliés à Casablanca. Il correspond à **C** (la lutte avec les Alliés). Le cinquième, « Bataille de Verdun 1916-2016 », correspond à **A** (Douaumont, 1916). Enfin, le sixième, « Hommage au général de Gaulle, président de la République », correspond à **F** (élu en décembre 1965).

Réponse à reporter dans les cases, de haut en bas : B, E, D, C, A, F.

Exercice 3 – Construire une culture civique : le premier vote

Question 1

Trois conditions au choix : être majeur (Maxime a 19 ans ; on est électeur à partir de 18 ans), être de nationalité française, ou être inscrit sur les listes électorales et avoir une carte d'électeur. On peut aussi citer la présentation d'une pièce d'identité au bureau de vote (« cartes d'identité et d'électeur »). Depuis 2019, les personnes sous tutelle n'ont plus besoin d'une autorisation du juge.

Question 2

La commune organise depuis six ans des simulations de scrutin avant chaque élection (sauf les municipales). On transforme la salle de cérémonie de la mairie en bureau de vote, avec de faux bulletins. Le maire explique les enjeux du vote, puis les électeurs fictifs jouent tous les rôles (président, assesseur) et participent au dépouillement. Cela leur permet de dédramatiser ce moment très codifié et de connaître le déroulement.

Question 3

Les étapes citées sont : se renseigner sur les programmes des listes (la famille les explique à Maxime), arriver au bureau de vote avec sa carte d'identité et sa carte d'électeur, signer la

carte d'électeur, entrer dans le bureau de vote, passer par l'isoloir avec le bulletin préparé et le plier, puis (dans les simulations) le dépouillement des bulletins. On peut aussi mentionner le dépôt du bulletin dans l'urne.

Question 4

Pour Maxime, ce vote provoque de la fierté (« J'ai signé ma carte d'électeur »), le sentiment de remplir son rôle de citoyen, un gain d'autonomie et de confiance : il veut voter seul la prochaine fois (« Je sais faire maintenant »). Pour sa famille, c'est un signe fort et une belle avancée. Sa mère voit dans ce vote une étape de la prise d'autonomie de son fils. La famille est heureuse de voir qu'il a sa place comme citoyen à part entière.

Question 5

Réponse rédigée attendue. Le droit de vote appartient à tous les citoyens majeurs, mais on en privait ou on en empêchait certaines personnes. Le code électoral évolue pour permettre l'égalité : depuis le 23 mars 2019, les majeurs en situation de handicap placés sous tutelle n'ont plus besoin de l'autorisation du juge pour voter, alors qu'elle était nécessaire auparavant. La loi reconnaît ainsi que le droit de vote est un droit personnel et universel.

La commune accompagne ces citoyens avec des simulations de scrutin pour qu'ils puissent l'exercer concrètement. D'autres adaptations existent : accessibilité des bureaux de vote, possibilité de se faire aider par une personne de son choix, vote par procuration. La loi s'adapte donc pour respecter le principe du suffrage universel, une personne = une voix, sans discrimination liée au handicap.

Conseils pour le jour J

- Pour localiser un territoire, donnez l'océan, les repères proches, la distance à la métropole et son statut avant de présenter les contraintes.
- Dans un développement sur l'indépendance, annoncez le plan, citez deux ou trois dates précises et montrez qu'il y a plusieurs voies (négociation ou guerre).
- Pour l'exercice des timbres, lisez les inscriptions (dates, noms de lieux) : elles sont les indices.
- En EMC, appuyez-vous sur des phrases du texte et reliez-les à un principe : suffrage universel, égalité, citoyenneté.
- Rappelez la règle de l'anonymat : pas de nom, pas de signature sur la copie.